



Province de Québec
Municipalité régionale de
comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général, que le règlement numéro 334-2022 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et adopté par le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière lors de son assemblée du 8 février 2023, est entré en vigueur le 17 mars 2023, suite à un avis favorable de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le but du règlement 334-2022 est d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Saint-Gilles.

Ce règlement peut être consulté sur le site web de la MRC au www.mrcotbiniere.org/sadr/ et au bureau municipal de chaque municipalité locale de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 19^{ème} jour du mois de avril 2023.

Stéphane Bergeron
Directeur général